

SE/080/3

Kigali, le 26 MARS 1986

RP 1192 / 15.03.01

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Monsieur le Secrétaire Général du
Service Central de Renseignements
KIGALI

Objet: Demande de passeports.

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous demander de
bien vouloir remettre les passeports aux arbitres internationaux de Football
qui iront officier les matches successivement en République du KENYA et en
République du ZAIRE.

Il s'agit de :

- Pour le KENYA : Messieurs RUKIRIZA Révérien, RUTERANA Jean Marie Vianney
et MULINDABIGWI Athanase pour arbitrer le match BREWERY du KENYA contre BREWERY d'ETHIOPIE le 5 Avril 1986 comptant
pour la 22ème Coupe d'Afrique des Clubs Champions.
- Pour le ZAIRE : Messieurs KIWANUKA Joseph, GATERA Jonathan et RUTERANA Jean
Marie Vianney pour arbitrer le match KALANU du ZAIRE contre
FERROVIARIO d'ANGOLA le 13 Avril 1986 comptant pour la 12ème
Coupe d'Afrique des Vainqueurs de Coupe.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYINAMA Augustin

Lt Col BDR



C.P.I.b:

- Monsieur le Directeur de
l'Immigration et Emigration
KIGALI